



## **Energie, attention !**

*Madame, Monsieur,*

*Les beaux jours sont à peine terminés que l'hiver nous inquiète déjà. La panique s'empare des marchés de l'énergie en Europe. Qu'en est-il actuellement ?*

*Si l'Etat a plafonné la hausse du prix de l'électricité, ce bouclier tarifaire énergétique prendra fin au 31 décembre 2022. En ce qui concerne le gaz, les hausses devraient être contenues en 2023. Les pouvoirs publics essaient de juguler les augmentations, mais il n'en demeure pas moins une certitude : nous allons devoir faire face à une inflation en ce qui concerne les dépenses liées aux consommations du gaz et de l'électricité.*

*Sans vouloir sombrer dans la sinistrose, il nous faut dès à présent réfléchir individuellement à notre consommation et limiter celle-ci. Il en est de même quant aux dépenses d'énergie dans notre commune et nous devons maintenant adopter une conduite prudente dans nos services. La température ne doit pas excéder 19°C dans les locaux communaux et l'éclairage doit être limité à l'essentiel. Ces mesures concernent également les salles mises à disposition des associations ; les radiateurs doivent être fermés à l'issue des réunions, de même que les lumières...*

*Soucieux de ne pas trop augmenter les dépenses communales, le Conseil Municipal réfléchit quant à une limitation de l'éclairage public, comme dans d'autres communes qui se sont déjà engagées dans cette voie.*

*Il n'est pas difficile et insurmontable de respecter ces mesures qui sont, avant tout, un bon sens civique. D'autres restrictions interviendront peut-être si la situation perdure ou s'aggrave...*

*En attendant l'hiver, je vous souhaite à toutes et tous un bel automne.*

*Bien à vous,*

**Gérard CARBONNEAUX**  
Maire de Tournes



# Les décisions du Conseil Municipal

---

## Réunion du 20 septembre 2022 - 20h30

Les procès-verbaux sont consultables sur le site internet de la commune : [www.tournes.fr](http://www.tournes.fr).

### Présents

Mme Pascale ANSELMO, Mme Isabelle BERTRAND, Mme Corinne BOCQUET, M. Gérard CARBONNEAUX, M. Philippe CLAUSSE, M. Romaric DANCRE, M. Thibault FAY, Mme Aline HAPLIK, M. Christian LENOBLE, M. Johann PRZYBYLSKI, Mme Mathilde RENOLLET, Mme Chantal VAN DEN ABEELE, M. Gwénaél WEBER.

### Absents ayant donné pouvoir

M. Gil ANGARD (pouvoir à M. Gérard CARBONNEAUX)  
Mme Annette MARCHAND (pouvoir à Mme Pascale ANSELMO)

### Secrétaire de séance

Mme Aline HAPLIK.

La séance est ouverte à 20h30 sous la présidence de M. Gérard CARBONNEAUX, Maire, qui procède à l'appel des Conseillers et constate que la condition de quorum est remplie.

Le conseil désigne Mme Aline HAPLIK comme secrétaire de séance.

Le procès-verbal de la précédente séance du 16 juin 2022 est approuvé.

## Informations sur les décisions du maire dans le cadre des délégations du Conseil Municipal

### **Décision n° 2022/14 du 28/04/2022**

Attribution d'un marché de fournitures à la Société COMPAS - route du Golf - 51390 GUEUX, pour l'achat de terreau et gazon pour fleurissement annuel, pour un montant TTC de 2 048,38 euros.

### **Décision n° 2022/15 du 17/05/2022**

Attribution d'un marché de fournitures à la Société TRENOIS DECAMPS - rue de la Ravaude - 08000 CHARLEVILLE-MÉZIÈRES, pour l'achat de matériel électroportatif, pour un montant TTC de 2 032,61 euros.

### **Décision n° 2022/16 du 31/05/2022**

Attribution d'un marché de fournitures à la SA SEDI - 35 Chemin de St Genies - 30700 UZÉS pour l'achat de médailles de bronze (blason de la Commune), pour un montant TTC de 1 727,40 euros.



**Décision n° 2022/17 du 15/07/2022**

Attribution d'un marché de fournitures à l'entreprise IOBUREAU INFOCOPY - 4 avenue Charles Boutet - 08000 CHARLEVILLE-MÉZIÈRES pour l'achat de mobilier de bureau, pour un montant TTC de 4 853,52 euros.

**Décision n° 2022/18 du 19/07/2022**

Attribution d'un marché de travaux à la SAS DURBECQ BTP - Route d'Arreux - 08090 TOURNES pour la réfection des trottoirs de la rue de la Suine, pour un montant TTC de 8 690,28 euros.

**Décision n° 2022/19 du 19/07/2022**

Attribution d'un marché de travaux à la SAS DURBECQ BTP - Route d'Arreux - 08090 TOURNES pour l'aménagement du trottoir devant le 51D rue de la gare pour un montant TTC de 1 864,22 euros.

**Décision n° 2022/20 du 19/07/2022**

Attribution d'un marché de travaux à la SAS DURBECQ BTP - Route d'Arreux - 08090 TOURNES pour l'aménagement du trottoir devant le 51C rue de la gare pour un montant TTC de 1 864,22 euros.

**Décision n° 2022/21 du 19/07/2022**

Attribution d'un marché de travaux à la SAS DURBECQ BTP - Route d'Arreux - 08090 TOURNES pour l'aménagement du trottoir devant le 41 rue de la gare pour un montant TTC de 1765,04 euros.

**Décision n° 2022/22 du 19/07/2022**

Attribution d'un marché de travaux à l'entreprise EURL CAPITAINE Constructions - 9, rue Fosse des Mineurs - 08160 CHALANDRY-ELAIRE pour les travaux d'assèchement d'un mur intérieur du bureau de l'accueil mairie pour un montant TTC de 8 379,83 euros.

**Décision n° 2022/23 du 21/07/2022**

Attribution d'un marché de travaux à la SAS DURBECQ BTP - Route d'Arreux - 08090 TOURNES pour l'aménagement du trottoir devant le 7 rue de la gare pour un montant TTC de 1 886,58 euros.

**Délibération relative à la constitution de provisions**

Le Conseil adopte à l'unanimité le régime des provisions semi-budgétaires de droit commun.

**Attribution d'un marché de travaux alloti pour la construction d'un complexe de sports et de loisirs intercommunal**

A l'unanimité, le Conseil retient, pour chaque lot du marché, l'offre la mieux disante et autorise le Maire à signer le marché pour un montant total HT de 2 074 000,78 euros, soit 2 488 800,94 euros TTC.



### **Distribution de barquettes de fleurs à la population pour 2022**

A l'unanimité, le Conseil décide l'achat de 206 barquettes de fleurs pour une somme de 934,81 euros TTC.

### **Attribution de prix pour le rallye culturel de Tournes**

A l'unanimité, le Conseil fixe à 130 euros la valeur des récompenses offertes sous forme de bons d'achat, aux lauréats du rallye culturel.

### **Publicité des actes des communes de moins de 3 500 habitants**

A l'unanimité, le Conseil choisit de réaliser la publicité des actes réglementaires et décisions ne présentant ni un caractère réglementaire ni un caractère individuel par voie d'affichage à la mairie de Tournes.

### **Désignation d'un correspondant incendie et secours**

Le Conseil désigne Monsieur Christian LENOBLE comme "Correspondant incendie et secours".

### **Signature d'un contrat de prêt à usage pour la location du presbytère**

A l'unanimité moins 2 abstentions, le Conseil approuve le projet de contrat de prêt à usage des pièces situées au rez-de-chaussée du bâtiment communal au n°12 rue de la Tourette au bénéfice de l'Association Diocésaine de Reims et des Ardennes.

### **Vente à un particulier d'un terrain communal**

A l'unanimité, le Conseil approuve la vente d'une parcelle de 1,42 are au prix de 5 € le m<sup>2</sup>, soit 710 € pour l'ensemble, les frais notariés étant à la charge de l'acquéreur. L'acte de vente fera mention d'une servitude de réseau d'assainissement.

### **Questions diverses**

- Signature d'un avenant n°1 au marché de travaux (lot n°3 "menuiseries extérieures - serrurerie" ) pour la mise en accessibilité de la mairie, abaissant le montant du marché initial de 19 472,40 € à 12 132,40 € HT.
- Le conseil a engagé une réflexion sur l'éventualité de diminuer l'éclairage public pendant une partie de la nuit.
- Obtention d'une deuxième fleur.
- Point sur les travaux en cours sur la commune.
- Départ du Directeur et de la secrétaire du Pôle scolaire et baisse des effectifs scolarisés à la rentrée 2022 qui passent de 169 à 155 élèves.

La séance est levée à 22 h 45.



# Conseil d'administration du C.C.A.S.

---

## Réunion du 19 septembre 2022 - 19h00

### Présents :

M. Gérard CARBONNEAUX, Président

Mme Pascale ANSELMO, Vice-présidente

Membres élus : Mmes Isabelle BERTRAND, Chantal VAN DEN ABEELE, et M. Johann PRZYBYLSKI.

Membres nommés : Mmes Francine SAINTOURENS et Agnès VELPRY, MM Olivier SAVATTE et Tony ROCH.

### Absents excusés donnant pouvoir :

Mme Corinne BOCQUET donnant pouvoir à Mme Pascale ANSELMO.

Mme Annette MARCHAND donnant pouvoir à Mme Chantal VAN DEN ABEELE.

M. Jean-Pierre BOREL donnant pouvoir à M. Tony ROCH.

### Absente excusée :

Mme Morgane PETIT

**Élue secrétaire de séance** : Mme Isabelle BERTRAND.

Début de la séance à 19h00.

## I - ORDRE DU JOUR

### 1 - Octobre rose

Mme ANSELMO apporte des précisions quant à l'organisation d'OCTOBRE ROSE 2022, déjà évoquée lors de la séance du 11 mars dernier. Pour la troisième édition, le Conseil d'Administration propose :

#### Décoration

- Illumination de la mairie en rose.
- Vitrites des magasins participants : ballons roses et affiches offerts.
- OCTOBRE ROSE en lettres réalisées par M. Johann PRZYBYLSKI. Un jeu de lettre sera disposé rue Charles de Gaulle et un autre rue de la gare.

#### Actions :

- «Mon bonnet rose»

Le CCAS relève le défi en 2022. L'objectif est de collecter des tee-shirts et de coudre des Bonnets Chimio à partir des tissus récupérés. Ils seront ensuite distribués gratuitement aux femmes victimes du cancer et en difficulté financière.

- WEEK-END sport les 22 et 23 octobre

Le sport est un formidable levier de prévention et participe à retrouver une meilleure santé après avoir traversé ces épreuves physiques et morales.

Cette année, de nombreux partenaires s'engagent pour cette cause et vont faire découvrir leurs sports tout au long du week-end du 22 et 23 octobre : démonstrations et séances gratuites de judo, karaté, yoga et fitness avec, à la clef, un café gourmand, moment idéal pour échanger.

Une réunion avec MM PHOBERE, président du Karaté club, et LABILLOIS, président du Judo club, se tiendra le mercredi 21 septembre à 17h en mairie. Tous les membres du CCAS sont invités.

La Ligue contre le cancer est sollicitée pour participer au cours du week-end. Elle fait face à une forte demande et recontactera le CCAS prochainement.

Votants : 9      Pouvoirs : 3      Pour : 12      Contre : 0      Abstention : 0

## 2 - Colis de Noël

Chaque année, il est proposé un repas de fin d'année aux anciens de la commune, rentrant dans les critères d'âge. Pour celles et ceux ne pouvant y participer, il est proposé un colis pour compenser le repas.

En 2020, le CCAS avait fait le choix de travailler avec Saveurs d'Ardennes qui ne sont plus en mesure de fournir la même prestation pour un prix similaire. En 2021, le CCAS a fait appel à la société LAREDY (20 € le coffret solo et 28 € le coffret duo).

Le CCAS a étudié les différentes propositions de quatre fournisseurs. Il est décidé de faire appel à la société Paul LAREDY.

Votants : 9      Pouvoirs : 3      Pour : 12      Contre : 0      Abstention : 0

## 3 - Saint-Nicolas 2022

Mme ANSELMO rappelle que la date a été fixée au 4 décembre. Plusieurs prestataires d'animations ont été approchés mais aucun n'est disponible à cette date. Le CCAS attend la réponse d'une autre société.

Le Conseil propose de projeter un film et de rechercher un titre auprès de l'association "La Pellicule Ensorcelée".

Un goûter sera organisé et des sachets de friandises seront distribués.

Votants : 9      Pouvoirs : 3      Pour : 12      Contre : 0      Abstention : 0

#### 4 - Repas des anciens le dimanche 11 décembre 2022

Mme ANSELMO propose de reconduire l'animation retenue par le conseil d'administration en 2021, puis annulée en raison du contexte sanitaire. Il s'agit du groupe Jerzy Mak, orchestre composé de 4 musiciens et 2 danseurs.

- **L'animation** reviendra à 1 200 euros pour une prestation de 5 heures et les frais de déplacement et location à 200 euros, soit un total de 1 400 euros.

Votants : 9      Pouvoirs : 3      Pour : 12      Contre : 0      Abstention : 0

- **Tarif du menu** : Mme ANSELMO rappelle que le repas de fin d'année est préparé en alternance par Monsieur Grandjean et par Matmin. Cette année, la maison Grandjean préparera le repas pour un devis de 25 euros par personne.

Le Conseil d'administration, après en avoir délibéré, accepte ce devis.

Votants : 9      Pouvoirs : 3      Pour : 12      Contre : 0      Abstention : 0

#### 5 - Participation financière des conjoints des élus et des membres du CCAS

Comme à chaque repas des anciens, il est proposé de demander une participation financière aux conjoints des conseillers municipaux et des membres du CCAS à hauteur du montant du menu du traiteur. En revanche, aucune participation n'est demandée pour les enfants.

Après en avoir délibéré, une participation de 25 euros sera demandée aux conjoints des élus et des membres du CCAS participant au repas.

Votants : 9      Pouvoirs : 3      Pour : 12      Contre : 0      Abstention : 0

#### 6 - Acceptation du chèque ATS (Association Tournes Solidarité)

Dans le cadre de l'ALSH7 pour l'été 2022, l'Association ATS a participé aux inscriptions des familles demeurant à Tournes, selon le revenu fiscal de référence du foyer.

L'aide financière totale apportée aux vingt familles s'élève à la somme de 639 € (Six cent trente neuf euros) qui a été réglée par chèque à l'ordre du CCAS.

Il faut donc voter son acceptation.

Votants : 9      Pouvoirs : 3      Pour : 12      Contre : 0      Abstention : 0

## **7 - Remboursement journée ALSH**

A l'occasion des inscriptions à l'ALSH7 été 2022, une famille a inscrit son enfant et réglé la journée du 19 juillet 2022 alors que la capacité d'accueil était au complet. Le CCAS doit délibérer pour accepter le remboursement de 11 euros (onze euros) à cette famille.

Votants : 9      Pouvoirs : 3      Pour : 12      Contre : 0      Abstention : 0

## **II - QUESTIONS DIVERSES**

### **1 - Commande groupée de pellets**

Chaque année, le CCAS propose une commande groupée de pellets 100% résineux. 7 commandes ont été reçues cette année, nombre similaire à l'année passée. En raison du contexte actuel, le fournisseur, BOTANIC, n'est pas en mesure d'honorer ces commandes, sa Maison Mère n'étant pas actuellement approvisionnée en pellets. Si la situation se décante, les granulés seront importés d'Espagne. Les prix flambent et vont jusqu'à 15 euros le sac de pellets. Chaque personne ayant passé commande a été contactée par téléphone et informée de la situation.

### **2 - La boîte à livres**

M. Tony ROCH en assure régulièrement l'approvisionnement et change régulièrement les livres afin de diversifier l'offre. La boîte à livres a besoin d'être lasurée et des ardoises se sont décollées. M. ROCH propose de se charger de ces travaux.

### **3 - Aides aux administrés**

Mme ANSELMO dresse un bilan des différentes demandes d'aide déposées auprès du CCAS de Tournes.

Mme SAINTOURENS propose que soit organisée une formation à l'utilisation des défibrillateurs et aux bonnes pratiques des gestes qui sauvent. L'idée est appréciée de tous. M. Johann PRZYBYLSKI serait peut-être en capacité d'assurer cette formation, il va vérifier s'il a les autorisations nécessaires.

Plus aucune question n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 20h30.



# Informations aux habitants

---



## Règlementation

### ◆ Restriction d'eau toujours pas levée

Les restrictions de l'utilisation de l'eau sont toujours en vigueur. La municipalité appelle les habitants à respecter l'arrêté préfectoral.



## Vie associative

### ◆ Une belle participation pour le rallye culturel

L'initiative de la municipalité d'organiser un rallye culturel pendant les journées européennes du patrimoine a rencontré un véritable succès. 18 équipes regroupant une quarantaine de personnes dont des enfants se sont prêtées au jeu. Beaucoup ont avoué avoir découvert ou redécouvert des aspects inconnus du patrimoine de notre commune. Et c'était bien le but recherché ! Merci à tous ces participants qui ont bien mérité les récompenses distribuées en fin de journée par le Maire et l'Adjointe aux fêtes et cérémonies.

### ◆ Le label Ville sportive reconduit pour 4 ans

A l'issue de sa visite dans la commune, le 22 septembre dernier, le Comité Régional Olympique et Sportif du Grand Est a décidé de reconduire pour quatre nouvelles années notre label "Ville sportive Grand Est". Ce label, créé en 2013, met en valeur l'engagement important des communes dans le soutien à la pratique sportive. Tournes a décroché ce label pour la première fois en 2018.

### ◆ Séances de fitness confirmées

Devant le nombre important de participants à la première séance "d'essai" du 20 septembre dernier, l'organisation de séances de fitness / remise en forme est confirmée tous les mardi et mercredi soirs à la salle des fêtes, de 19h30 à 20h30.



## Travaux et urbanisme

### ◆ Réouverture de l'accueil de la mairie : pas avant fin 2022

Les travaux d'assèchement du mur du bureau d'accueil de la mairie ont démarré le 22 septembre. Compte-tenu de la durée de ce chantier imprévu, la réouverture des locaux d'accueil ne pourra pas intervenir avant la fin de l'année... au mieux.



## ◆ **Complexe sportif et de loisirs : début des travaux en vue**

La première réunion avec les entreprises désignées pour la construction du complexe sportif et de loisirs se déroulera le 12 octobre. Les travaux vont pouvoir démarrer dans les toutes prochaines semaines, avec une priorité pour la réalisation du parking mutualisé avec la maison de Santé pluri professionnelle, qui devra être opérationnel avant la fin de l'année.



## **Environnement**

### ◆ **Une deuxième fleur pour Tournes ... enfin !**

La deuxième fleur espérée et attendue depuis plusieurs années est enfin arrivée. Le Jury régional des Villes et villages Fleuries vient de décerner cette récompense à notre commune. Une deuxième fleur viendra donc prochainement "fleurer" les panneaux aux quatre entrées de la commune.

### ◆ **Badge d'accès aux déchèteries : patience !**

Ardenne Métropole a décidé d'installer un contrôle d'accès aux déchèteries communautaires par badges, afin de limiter l'accès aux seuls ménages résidant sur le territoire. Le système de badge devait être opérationnel à partir du 1<sup>er</sup> septembre 2022. Visiblement, les services d'Ardenne Métropole ont été dépassés par le nombre de demandes. Encore un peu de patience ! En attendant, l'accès aux déchèteries reste bien évidemment libre.

### ◆ **Collecte des déchets : un numéro unique pour les usagers**

Ardenne Métropole met à la disposition des usagers un numéro de téléphone pour répondre à toutes leurs questions concernant la collecte des déchets.

0 800 29 55

Les usagers peuvent également adresser un courriel :  
[www.ardenne-metropole.fr/contact](http://www.ardenne-metropole.fr/contact)



## **CCAS**

### ◆ **Octobre rose pour une 3<sup>ème</sup> édition en 2022**

Pour la troisième année consécutive, l'opération organisée par le CCAS dans le cadre de l'action conduite par la Ligue contre le Cancer en faveur du dépistage du cancer du sein, s'invite dans le village. Une belle initiative. Lire le compte-rendu du CCAS et le flyer joint à ce bulletin.



## A noter sur vos agendas

5 novembre : De 9h00 à 17h00 - Salle des fêtes - Bourse aux jouets organisée par l'Association des Parents d'Élèves.

11 novembre : Cérémonie commémorative de l'armistice

*9h00 : office religieux à HAM LES MOINES.*

*9h45 : cérémonie au Monument aux Morts et au cimetière à HAM LES MOINES, dépôt de gerbe, vin d'honneur.*

*10h30 : cérémonie au Monument aux Morts et au cimetière à TOURNES, dépôt de gerbe, vin d'honneur.*

*11h15 : cérémonie au Monument aux Morts à BELVAL, dépôt de gerbe, vin d'honneur.*

*11h45 : cérémonie au Monument aux Morts et au cimetière à HAUDRECY, dépôt de gerbe, vin d'honneur.*

4 décembre : Salle des fêtes - Saint-Nicolas - spectacle et goûter organisés par le CCAS.

11 décembre : 12h30 - Salle des fêtes - Repas des anciens organisé par le CCAS.

.



## C.C.A.S. de Tournes



**Saint Nicolas** donne rendez-vous aux enfants  
du village

**le dimanche 4 décembre 2022**

à partir de 15 h à la salle des fêtes de Tournes

Des surprises attendent les plus sages ...

### Permanences en mairie

Le Maire et les adjoints reçoivent sur rendez-vous à prendre auprès du secrétariat.

#### **MAIRIE DE TOURNES**

2, rue de la Citadelle - 08090 TOURNES

tél. : 03.24.52.93.04

#### Horaires d'ouverture :

- Lundi, mardi, mercredi, jeudi, vendredi : 9h30 à 11h30
- Mardi après-midi : de 16h00 à 19h00

#### Contacts:

- M. le Maire : [mairie.tournes@orange.fr](mailto:mairie.tournes@orange.fr)
- Mme BEGLOT : [accueil.mairie.tournes@wanadoo.fr](mailto:accueil.mairie.tournes@wanadoo.fr)
- Mme TORELLA : [mairie.tournes@wanadoo.fr](mailto:mairie.tournes@wanadoo.fr)
- Site Internet : [www.tournes.fr](http://www.tournes.fr)
- Page Facebook : [www.facebook.com/tournes.fr](http://www.facebook.com/tournes.fr)